

HE2B Institut pédagogique DEFRE

1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification

BACHELIER - NORMALE SECONDAIRE - MATHÉMATIQUES

Formation aux écrits professionnels et à la recherche

5 ECTS, 75H

2017, Q: 1,2

SMA.EPR.B200

Unité d'enseignement obligatoire - langue française

Activités d'apprentissage:

SMA.MLOE.B210 - Maîtrise orale et écrite de la langue française

SMA.IREC.B220 - Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au travail de fin d'études

Enseignants:

Laura Dutilleut, Michaël Van Royen

Acquis d'apprentissage intermédiaires:

Être capable de mettre en œuvre une approche réflexive de la langue et des discours.

Être capable de mener une recherche documentaire à caractère scientifique en tenant compte des spécificités des discours scientifiques et didactiques.

Être capable de rédiger un projet de TFE en mobilisant les connaissances portant sur les différents courants de de recherche en sciences humaines ainsi que celles portant les méthodes et outils qui en découlent.

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Apprécier la qualité des documents pédagogiques.

Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif

Prérequis et corequis:

SMA.MLF.B100 - Maîtrise orale et écrite de la langue française

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement:

Activités d'apprentissage en « groupes classe » (maximum 30 étudiants)

- Cours théoriques
- Séminaires (petits groupes)
- Travail de recherche personnelle

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement:

Note calculée : l'étudiant doit avoir obtenu un minimum de 10/20 dans chaque épreuve de l'unité d'enseignement.

L'absence à une des épreuves d'une des activités d'apprentissage est considérée comme l'absence à l'épreuve au niveau de l'UE.

Maîtrise orale et écrite de la langue française

45H

SMA.MLOE.B210

Enseignants:

Laura Dutilleut

Objectifs:

- Mettre en œuvre une approche réflexive de la langue et des discours.
- Développer les stratégies adéquates pour aborder différents discours scientifiques et didactiques en tenant compte de leurs spécificités et de leur contexte de production (champ disciplinaire, polyphonie discursive, facteurs institutionnels, etc.).
- Faire preuve de cohérence dans ses productions écrites et orales.
- Faire preuve de maîtrise des règles syntaxiques, grammaticales, morphologiques et orthoépiques dans ses productions écrites et orales.
- S'exprimer dans un niveau de langue et un registre de parole appropriés à la situation de communication.
- S'auto-corriger et évaluer sa progression dans l'application pratique des différentes règles.

Contenus:

- Rappel des règles syntaxiques, grammaticales, morphologiques et orthoépiques lors des exercices évalués de manière formative.
- Notions théoriques liées à la pratique de l'argumentation et au maniement des discours scientifiques et didactiques.

Rappel des règles propres aux modalités de référence à des discours d'autrui.

- Élaboration de travaux écrits et d'intervention orales.

— Exercices d'argumentation.

- Exercices de révision.

Sources, références, supports:

Voir : ouvrages spécialisés proposés dans les indications bibliographiques du cours

1. Ouvrages usuels

2. Dictionnaires

→ l'Encyclopædia Universalis en accès gratuit sur Internet

→ Littré. Dictionnaire de la langue française — toutes les versions disponibles

→ Le Lexis. Dictionnaire de la langue française, Larousse — toutes les éditions disponibles

→ Le Trésor de la langue française (version informatisée consultable gratuitement sur Internet)

→ Le Grand Robert de la langue française (Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue)

→ Le Nouveau Petit Robert de la langue française

→ Dictionnaire des synonymes, BARATIN, BARATIN, éd. Hachette, Paris, 1999

I. Grammaires usuelles et référentiels dans le domaine de l'usage

DALCQ, A.-É., ENGLEBERT, A. et al. (1999), *Mettre de l'ordre dans ses idées*, éd. De Boeck/Duculot, coll. Entre guillemets, Bruxelles

GREVISSE, M., GOOSSE, A. (2016), *Le bon usage*, éd. De Boeck, Bruxelles, 16^e édition

GREVISSE, M., GOOSSE, A. (1995), *Nouvelle grammaire française*, éd. De Boeck, Bruxelles

GREVISSE, M., GOOSSE, A. (1993), *La force de l'orthographe. 300 dictées progressives commentées*, éd. De Boeck — référence pour la remédiation individuelle (à employer en parallèle avec la NGF)

GREVISSE, M., (mise à jour par M. LENOBLE-PINSON), *Le français correct*, éd. Duculot — toutes les éditions de cet ouvrage

THYRION, Fr. (1990), *La dissertation aujourd'hui*, éd. De Boeck/Duculot, coll. Entre guillemets, Bruxelles

THIRY, P. et al. (2007), préface : A. GOOSSE, *Vocabulaire français. Trouver et choisir le mot juste. 550 exercices pour enrichir son vocabulaire et améliorer son style*, collection : Entre guillemets, éd. De Boeck – Duculot, Bruxelles, (différentes éditions)

II. Autres ouvrages de référence

CHARAUDEAU, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, éd. Hachette Éducation, Paris

CHERVEL, Y. (1992), *L'étudiant Chercheur en littérature*, Hachette, Paris

DEFAYS, J.-M. (avec la collaboration de M. MARECHAL et Fr. SAENEN), (2003) : *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, Bruxelles, De Boeck-Université

DENYER, M., ROSIER et Fr. THYRION (2003), *Français, référentiel de langue*, éd. De Boeck, Bruxelles

III. ouvrages et article méthodologiques

LUCQUOIS, G. (1996), *Rédiger, présenter, composer. L'art du rapport et du mémoire*, Bruxelles, De Boeck-Université

LENOBLE-PINSON, M. (1996), *La rédaction scientifique*, Bruxelles, De Boeck-Université

DÉTROFF, A. J. (1984), «Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique», dans *Langue française*, pp. 53-67

SCHNEDECKER, C. (2002), *Lire, comprendre, rédiger des textes théoriques*, Bruxelles, De Boeck &Larcier, ("Méthodes en sciences humaines")

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Activités d'apprentissage en « groupes classe » (maximum 30 étudiants)

- Cours théoriques
- Séminaires (petits groupes)
- Travail de recherche personnelle

Modalités évaluatives:

Examen oral (40% de la note finale de l'AA) en session de janvier et examen écrit (60 % de la note finale de l'AA) en fin d'année (session de mai-juin).

L'examen écrit est constitué d'une partie dictée (1/3 de la note) et d'une partie rédigée (2/3 de la note)

Un étudiant qui, dans la partie rédigée, commettrait plus de 30 erreurs de norme, se verrait automatiquement attribuer la note de 5/20 pour cette partie.

Un test dispensatoire pour la partie « dictée » est proposé par l'enseignant.e responsable du groupe à la fin du premier quadrimestre (décembre), durant l'une des séances de cours. Ce test est facultatif mais permet, en cas de réussite, d'être dispensé de la dictée du mois de mai-juin ; la note obtenue en décembre est alors additionnée avec celle de la partie rédigée en mai-juin pour obtenir la note totale de l'écrit. En cas d'échec, la dictée doit être représentée durant la session de mai-juin.

Évaluation de la seconde session:

L'étudiant ne doit représenter que les épreuves liées aux activités d'apprentissage pour lesquelles il a échoué (uniquement si l'Unité d'Enseignement n'est pas validée).

Enseignants:

Myriam Dreesen, Michaël Van Royen

Objectifs:

- Faire preuve de connaissances mobilisables portant sur les différents courants de recherche en sciences humaines et sur les méthodes correspondantes
- Développer des capacités de synthèse et de communication de l'information
- Effectuer une recherche documentaire suivant les critères propres à la démarche scientifique
- Préparer le TFE : identifier une problématique originale, dégager une hypothèse et/ou une question de travail ainsi qu'élaborer le cadre méthodologique

Contenus:

Introduction à la recherche en sciences humaines et présentation des différents modèles méthodologiques utilisables et de l'instrumentation des recherches.

Sources, références, supports:

Références, sources : voir notes de cours polycopiées

Support : notes de cours polycopiées

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Activités d'apprentissage en « groupes classe » (maximum 30 étudiants)

- Cours théoriques
- Séminaires (petits groupes)
- Travail de recherche personnelle

Modalités évaluatives:

- travail écrit à remettre en version électronique avant le début de la session de mai-juin et en version papier (deux exemplaires) le premier jour de la session de mai-juin
- dans le cas où le travail écrit ne correspondrait pas aux critères d'évaluation attendus, possibilité de présenter un examen oral de rattrapage durant la session de mai-juin
- Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.
- participation à une défense de TFE en mai-juin ou en août-septembre.

Évaluation de la seconde session:

L'étudiant ne doit représenter que les épreuves liées aux activités d'apprentissage pour lesquelles il a échoué (uniquement si l'Unité d'Enseignement n'est pas validée).